

A.M.T A.M TRANSPORT

SAS au capital de 1 Euros

**10 AVENUE DE LA
PORTE DE
MENILMONTANT,
75020 PARIS**

R.C.S :952 892 610 R.C.S. Paris

**DECISION ORDINAIRE ANNUELLE DE L'ASSOCIE UNIQUE DU
30/06/2025 AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE
31/12/2024**

Résultat – Affectation

Les associés entérinent les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024 faisant ressortir **un bénéfice de 6 390 euros**. Le résultat est affecté au report à nouveau qui s'élève désormais à 6 390 euros.

Pour copie certifiée conforme

La Gérance



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le		26052023		et clos le		31122024		Régime simplifié d'imposition		X	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe						Régime réel normal					
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre											
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case											
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE											
Désignation de la société:						Adresse du siège social:					
SAS A.M TRANSPORT						10 AV PORTE DE MENILMONTANT					
SIRET		9 5 2 8 9 2 6 1 0 0 0 0 1 7				75020 PARIS					
Adresse du principal établissement:						Ancienne adresse en cas de changement:					
REGIME FISCAL DES GROUPES											
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)											
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante											
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:											
						SIRET					
B ACTIVITE											
Activités exercées		TRANSPORTS				Si vous avez changé d'activité, cochez la case					
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)											
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal				0		Déficit			
Bénéfice imposable à 15%		7 518		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %							
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%						PV à long terme imposables à 19%			
		Autres PV imposables à 19%						PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations		Entreprises nouvelles, art 44 sexies						Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A			
		France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A						Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies			
		Bassins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies						Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A			
		Société d'investissement immobilier cotée						Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies			
						Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :		dans le secteur productif, art. 244 quater W									
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)											
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt											
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.											
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)											
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%											
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE											
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?						OUI		X		NON	
Si oui, indication du logiciel utilisé						C E G I D					
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.											
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:						Nom et adresse du conseil:					
KARTHAGE - EXPERTISE COMPTABLE 38 RUE DE COURCELLES 75008 PARIS Tél: 09.88.08.99.24						Tél:					
OGA/OMGA		Viseur conventionné		(Cocher la case correspondante)		Identité du déclarant:					
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:						Date:		Lieu		PARIS	
						Qualité et nom du signataire:					
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné						Signature					
Examen de conformité fiscale (ECF)											

Cegid Quadra

IMPOT SUR LES SOCIETES										N° 2065 bis 2025	
ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065											
G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS											
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres					b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)									c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées									d		
Montant des distributions									e		
autres que celles visées en (a),									f		
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)									g		
									h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)									i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI									j		
Montant des revenus répartis (5)									Total (a à h)		
H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants			Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement à été effectué.	Montant des sommes versées :						
					à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les			
1			2	3	4	Indemnités forfaitaires.	Rembours-ements.	Indemnités forfaitaires.	Rembours-ements.		
						5	6	7	8		
I DIVERS											
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)											
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION											
REMUNERATIONS											
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)											
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)											
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À						0 %		15 %		19 %	
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice											
MVLT imputée sur les PVLТ de l'exercice											
MVLT réalisée au cours de l'exercice											
MVLT restant à reporter											
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONС (article 222 bis du CGI)											
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice											
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice											

Désignation de l'entreprise										SAS A.M TRANSPORT										Néant		*																																																																			
Adresse de l'entreprise										10 AV PORTE DE MENILMONTANT										75020 PARIS																																																																					
Numéro SIRET *										95289261000017										Durée de l'exercice en nombre de mois *										20		Durée de l'exercice précédent *										0																																															
																				Exercice N clos le										31122024										Exercice N-1 clos le										00000																																							
ACTIF										Brut										Amortissements - Provisions										Net										Net																																																	
										1										2										3										4																																																	
ACTIF IMMOBILISE										Immobilisations incorporelles										Fonds commercial *										010																				012																																							
																				Autres *										014										194 545										016										6 576										187 969																			
										Immobilisations corporelles *										028										35 367										030										7 783										27 584																													
										Immobilisations financières * (1)										040										189										042										189																																							
										Total I (5)										044										230 101										048										14 359										215 742																													
										STOCKS										Matières premières, approvisionnements, en cours de production *										050																				052																																							
																				Marchandises *										060																				062																																							
										Avances et acomptes versés sur commandes										064																				066																																																	
										ACTIF CIRCULANT										Créances (2)										Clients et comptes rattachés*										068																				070																													
																														Autres * (3)										072										4 454										074										4 454																			
Valeurs mobilières de placement										080																				082																																																											
Disponibilités										084										6 809										086										6 809																																																	
Charges constatées d'avance *										092																				094																																																											
Total II										096										11 263										098										11 263																																																	
Total général (I+II)										110										241 363										112										14 359										227 004																																							
PASSIF																				Exercice N										NET										Exercice N-1										NET																																							
																				1										2																																																											
Capital social ou individuel *																				120										1																																																											
Ecart de réévaluation																				124																																																																					
Réserve légale																				126																																																																					
Réserves réglementées*																				130																																																																					
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *										131																				132																																																											
Report à nouveau																				134																																																																					
Résultat de l'exercice																				136										6 390																																																											
Subventions d'investissement																				137																																																																					
Provisions réglementées																				140																																																																					
Total I																				142										6 391																																																											
Provisions pour risques et charges																				154																																																																					
Emprunts et dettes assimilées																				156										148 058																																																											
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours																				164																																																																					
Fournisseurs et comptes rattachés																				166										594																																																											
Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)										169																				172										1 128																																																	
Comptes courants d'associés																				173										70 834																																																											
Autres dettes																				175																																																																					
Produits constatés d'avance																				174																																																																					
Total III																				176										220 614																																																											
Total général (I + II + III)																				180										227 004																																																											
(1)										Dont immobilisations financières à moins d'un an										193										(4)										Dont dettes à plus d'un an										195																																							
(2)										Dont créances à plus d'un an										197										(5)										Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *										182										230 101																													
(3)										Dont comptes courants d'associés débiteurs										199																				Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *										184																																							

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise										SAS A.M TRANSPORT										Néant		*							
A - RÉSULTAT COMPTABLE										Exercice N clos le										Exercice N-1 clos le									
										13	1	1	2	2	0	2	4	1	0	0	0	0	2						
										1										2									
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *					dont export et livraisons intracommunautaires					209						210												
	Production vendue	{	biens			215						214																	
						services *	217						218	55 118															
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)															222													
	Production immobilisée *															224													
	Subventions d'exploitation reçues															226													
	Autres produits															230													
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)															232	55 118												
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)															234													
	Variation de stock (marchandises) *															236													
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)															238													
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *															240													
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)															242	26 412												
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)					243						244	454																
	Rémunérations du personnel *															250													
	Charges sociales (cf. renvoi 380)															252													
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce					255						254	14 359																
	Dotations aux provisions															256													
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *					259						262															
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles					260																					
	Total des charges d'exploitation (II)															264	41 225												
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)															270	13 893												
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)															280													
	Produits exceptionnels (IV)															290													
	Charges financières (V)															294	6 376												
	Charges exceptionnelle	{	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)					347						300															
			dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)					348																					
	Impôts sur les bénéfices * (VII)															306	1 128												
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)															310	6 390													
B - RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2												312	6 390					314								
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *															316													
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles															318													
	Provisions non déductibles *															322													
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)															324	1 128												
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés			247				Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*			248				330														
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option					(Part de loyers dispensés de réintégration)					249				251														
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime															998													
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime															999													
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime															997													
	Entreprise nouvelles (44, sexies)		986			Zone franche urbaine (44 octies A)		987			Zones restructuration de la défense (44 terdecies)		127			Zones de revitalisation rurales (44 quindécies)		138			342								
	(FRR)France Ruralités Revitalisation(art.44 quindécies A)		181			Jeune entreprise innovante (44, sexies A)		989			Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		991																
	Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies)		345			Investissements et souscriptions outre-mer		344			Créance due au report en arrière du déficit		346			Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)		992			350								
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G															Zone de développement prioritaire (44 septdecies)		993											
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS										Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					352	7 518					354								
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)															356													
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :																				360								
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS										Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					370	7 518					372								